

# Fondamentaux de droit pénal

Cours en ligne pour le Semestre 1 de 3<sup>ème</sup> année

## Titre du cours

---

### Fondamentaux de droit pénal

Type de cours : Cours en ligne

Langue du cours/Language of instruction : Français

## Enseignant

---

### ARCHER Frédéric

Maître de conférences HDR-HC en droit privé et sciences criminelles

Codirecteur de l'Institut de criminologie de l'Université de Lille

Contact : [frederic.archer@univ-lille.fr](mailto:frederic.archer@univ-lille.fr)

## Résumé du cours – Objectifs

---

La politique pénale, parfois appelée politique criminelle, est souvent considérée comme relevant des sciences politiques. Il appartient en effet aux gouvernants d'en définir les axes et de la mettre en œuvre. Le droit pénal y occupe une place particulière bien que non exclusive. Il importe alors d'en connaître les principes fondamentaux.

Le droit pénal repose sur le principe de légalité qui suppose l'absence de répression sans texte préalable. Le respect des libertés individuelles impose que chacun soit en mesure de savoir ce qui est permis ou non afin d'adapter son comportement. L'exercice du libre arbitre demeure le fondement de la responsabilité pénale. Le droit pénal est considéré comme un droit mixte comme le sont notamment aussi le droit fiscal ou le droit médical. Il se compose, à ce titre, d'éléments relevant du droit public et du droit privé.

L'atteinte portée par un individu aux valeurs protégées de la société, appelée infraction pénale, fait l'objet d'une mise en œuvre de l'action publique par le procureur de la République. Si le comportement incriminé donne lieu à la saisine d'une juridiction répressive, un représentant du ministère public sera amené à requérir une peine destinée, si elle est prononcée par le juge, à punir le fait d'avoir outragé les valeurs sociales. La victime, quant à elle, aura la possibilité de solliciter des dommages et intérêts en réparation de son préjudice personnel au cours de la même audience par la constitution de partie civile. Le procès pénal relève de la compétence de l'ordre judiciaire des juridictions et met donc en présence d'une part, l'examen et la défense des intérêts de la société et d'autre part, la juste réparation du préjudice particulier subit par la victime. Le droit pénal se caractérise aussi dans la culture de son autonomie par rapport aux autres branches du droit.

Cette spécificité s'illustre, d'une part, dans le fait que la matière utilise des concepts qui lui sont propres et exclusifs comme la notion de tentative, de complicité ou encore de légitime défense et d'autre part, en raison de l'acception particulière donnée par la matière pénale à des termes rencontrés dans d'autres disciplines juridiques comme le domicile, le consentement ou la correspondance. La maîtrise des fondamentaux de la matière pénale conduit, après une présentation générale, à l'étude des sources de droit pénal, à la compréhension de la notion d'infraction mais surtout à la connaissance du mécanisme de la responsabilité pénale avec les possibilités d'en atténuer la rigueur ou d'y échapper.

## Dispositif d'enseignement

---

- 2 premières séances de 1h30 chacune en visio de façon synchrone
- La séance conclusive de 1h30 en visio de façon synchrone
- Continuité du cours par la transmission de fiches pédagogiques thématiques articulées autour d'un axe cardinal de la matière (sources – infraction – responsabilité)
- Transmission d'un Power Point possible
- Fiche de méthodologie
- Autre configuration d'apprentissage possible : ajout d'une séance de pédagogie inversée en visio de façon synchrone après l'étude distancielle de chaque partie

## Evaluation

---

Examen terminal : rédaction sous forme d'article de presse d'une question de droit pénal

Possibilité d'introduire une part de contrôle continu à partir de l'abécédaire et/ou de certains exercices liés au cours.

### EXERCICES ASSOCIES AU COURS :

- QCM
- QCR
- Cas pratiques – mises en situation
- Questions de réflexion et confrontations d'argumentations
- Construction d'un abécédaire de la matière, à restituer lors de la séance conclusive, afin de procéder à un rappel des différentes notions et de les replacer dans une réflexion globale

## Plan – Séances

---

Introduction générale :

- Définition, objet, fonctions et caractères du droit pénal
- Evolution historique de la matière pénale

I. Sources du droit pénal

- Le principe de légalité
- Les sources nationales et internationales de droit pénal
- L'application de la loi pénale dans le temps
- L'application de la loi pénale dans l'espace

II. L'infraction pénale

- La qualification juridique des faits
- Elément matériel de l'infraction
  - o Consommation
  - o Tentative

- Élément moral de l'infraction
  - o L'intention
  - o La mise en danger
  - o L'imprudence et la négligence
  - o La faute contraventionnelle
- Classification des infractions

### III. La responsabilité pénale

- Les personnes pénalement responsables : auteur et complice / personnes physiques et morales
- La question du consentement de la victime
- Les causes d'atténuation de la responsabilité pénale et d'irresponsabilité pénale :
  - o La minorité pénale
  - o Les troubles mentaux
  - o La légitime défense
  - o L'état de nécessité
  - o L'ordre de la loi et le commandement de l'autorité
  - o Le lanceur d'alerte
  - o La contrainte
  - o L'erreur de droit
  - o La question des immunités

Conclusion

## Bibliographie

---

Code :

- Code pénal, édition LexisNexis ou Dalloz, 2020.

Traité et Manuels de droit pénal :

- DREYER (E.) : Droit pénal général, LexisNexis, 5ème éd., coll. Manuels, 2019
- FOURNIER (S.) : Droit pénal général, LexisNexis, coll. Objectifs droit, 2019
- LARGUIER (J.) – CONTE (Ph.) – MAISTRE DU CHAMBON (P.) : Droit pénal général, Dalloz, 23ème éd., 2018
- PIN (X.) : Droit pénal général, Dalloz, 11ème éd., coll. Cours, 2019

Recueil de jurisprudence commentée :

- VARINARD (A.) – PRADEL (J.) : Les grands arrêts du droit pénal général, Dalloz, 11ème éd., coll.

Grands arrêts, 2018

Méthodologie :

- LIEUTIER (J.-Ph.) – PETIT (F.) : Méthodologie en droit, Cujas, coll. Synthèse, 2018

Revue spécialisée :

Droit pénal éd. LexisNexis

Actualité juridique, droit pénal éd. Dalloz

Revue de droit pénal et de criminologie éd. Die Keure / La Charte

Revue pénitentiaire et de droit pénal éd. Cujas

Banques de données Internet :

Dalloz

LexisNexis 360